

↑ novembre 2009

© jaddingt - Fotolia.com

[Industrie]

[Commerce]

[Haute-Normandie]

[Export]

[Industrie]

[Territoires]

[Entreprises]

[Services]

→ *Déclaration au Conseil Economique et Social Régional*

[LES MUTATIONS ECONOMIQUES ET L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL]

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CRCI) DE HAUTE-NORMANDIE
9 rue Robert Schuman - 76042 Rouen Cedex 1 - France - Tél. : 02 35 88 44 42 - Télécopie : 02 35 88 06 52
crici@haute-normandie.cci.fr - www.drakkaronline.com



PÔLE ETUDES ET AMENAGEMENT TERRITORIAL
Pierre GRANIER - 02 35 88 38 07 - granier@haute-normandie.cci.fr

Séance Plénière du CESR HN, le 30 Novembre 2009
Déclaration de la CRI Haute-Normandie

**« Les Mutations économiques
et l'évolution de l'emploi dans le secteur industriel »**

La question des mutations économiques dans le secteur industriel est primordiale pour l'économie de notre région. La Haute-Normandie s'est construite sur son identité et son savoir-faire industriels. L'histoire économique nous enseigne que ce n'est pas la première mutation industrielle à laquelle la région doit faire face, avec ses ruptures brutales (Faïence, Textile) mais aussi ses réussites (Logistique, Pharmacie, Aéronautique). L'industrie haut-normande a su rebondir, se reconverter, se diversifier.

Aujourd'hui, l'industrie en Haute-Normandie, c'est 135 178 emplois directs, 22 % de l'emploi salarié régional, c'est 6 792 établissements actifs, 9,2 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 21 % de la richesse régionale et 33 % des bases fiscales.

L'industrie haut-normande, c'est aussi 60 % des lubrifiants, 50 % des plastiques, 30 % des voitures, 20 % de la pâte à papier de la France. Elle fournit 11 % de la production nationale d'électricité à partir des deux centrales nucléaires littorales et de la centrale thermique du Havre.

L'industrie en Haute-Normandie, c'est enfin un tissu dense de sous-traitants avec une interdépendance très forte entre les différents secteurs d'activité.

L'industrie haut-normande a été un moteur pour le développement économique de la région et doit le rester. La forte présence industrielle sur notre territoire a encouragé la création et le développement d'écoles et d'organismes de formation répondant aux besoins de main d'œuvre de nos entreprises. Elle a également généré de nouvelles activités connexes aux industries traditionnelles, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, comme la pharmacie, la chimie-biologie-santé et bien-sûr la logistique. Mais elle a également favorisé le développement du tertiaire et plus spécifiquement des services aux entreprises, en pleine croissance aujourd'hui. En somme, l'appareil industriel est une véritable locomotive du développement économique régional.

La Haute-Normandie est une terre d'industrie qui a jusqu'alors su gérer ses mutations industrielles. La mondialisation et l'accélération des échanges, l'émergence de nouvelles puissances industrielles et la réduction des cycles de vies des produits nous amènent à réfléchir sur l'anticipation des tendances et l'adaptabilité des ressources existantes pour s'assurer du positionnement industriel de la Haute-Normandie pour les décennies à venir.

La CRI Haute-Normandie souhaite enrichir les travaux du groupe de travail en insistant sur les conditions de pérennisation de l'activité industrielle et sur huit recommandations qui nous apparaissent essentielles pour accompagner l'industrie en mutations.

1. En premier lieu, il apparaît important pour nous que l'économie régionale et l'industrie soient guidées par une logique de filière et de réseau.

Les entreprises ne peuvent attaquer seules les marchés ; l'ensemble des forces du territoire doivent être mobilisées pour se tourner vers l'innovation et l'internationalisation. Doit être alors développée l'idée d'une conquête collective des marchés pour développer la dynamique de réseau, de co-traitance et de co-développement. Cette logique de filière ne doit pas impliquer la création de strates administratives supplémentaires mais doit réellement provenir d'un projet de fédération de la part des entreprises pour se développer plus efficacement.

2. Ensuite, il nous apparaît essentiel de valoriser notre savoir-faire industriel pour continuer d'attirer les entreprises sur le territoire régional. Et pour être attractive, la Haute-Normandie doit « faire savoir » son savoir-faire. Cela signifie que les acteurs politiques assument clairement et revendiquent cette culture industrielle de la région. Il faut donc accentuer la mobilisation et la disponibilité de l'exécutif régional sur ces questions pour mieux structurer notre communication au-delà de nos frontières régionales.

3. En plus de communiquer sur nos savoir-faire, il est nécessaire de jouer sur les facteurs d'attractivité pour attirer les entreprises et les ressources comme par exemple :

- développer des infrastructures performantes,
- agir sur les aides accordées aux entreprises,
- offrir un cadre de vie agréable et des équipements à la personne nombreux pour attirer les ressources, notamment les jeunes diplômés qui ne restent pas en région,
- etc...

La Haute-Normandie est déjà dotée d'infrastructures et d'équipements qui ont facilité le développement de l'industrie. Mais, dans le contexte d'internationalisation des flux, de développement durable et dans un souci d'attractivité des ressources et des entreprises, elle doit se doter de nouveaux équipements structurants. Le contournement Est de Rouen, le fret ferroviaire, un terminal méthanier, l'EPR à Penly sont des dossiers qui auront une incidence forte sur la pérennité et le déploiement des industries en Haute-Normandie.

L'aménagement du foncier, la prise en compte de son développement dans une approche raisonnée et en concertation avec les problématiques de l'environnement doivent être au cœur des préoccupations.

Il ne s'agit pas seulement d'attirer des entreprises mais également des hommes. Le cadre de vie qu'offre notre territoire est une condition nécessaire à son attractivité.

4. Autre point primordial pour une pérennisation de l'activité industrielle en Haute-Normandie : initier et développer chez les chefs d'entreprises une vision stratégique de leur développement basée sur l'anticipation.

En effet, dans les entreprises, et plus particulièrement dans les PME, on constate une faible culture stratégique des entrepreneurs qui gèrent les difficultés au coup par coup. Une des clés de la réponse aux mutations industrielles est d'aider les patrons des PME à adopter un nouvel état d'esprit tourné vers la stratégie à moyen et long termes et l'anticipation et ce, dans une logique pédagogique. La démarche engagée dans l'industrie de la mécanique à travers l'outil Acamas peut être un exemple à suivre pour accompagner les PME dans leurs mutations.

De plus, il est nécessaire que cette vision stratégique de l'entreprise soit développée dans une logique de coopération par l'ensemble des forces de l'entreprise.

5. Cinquième recommandation : saisir l'opportunité de la transmission-reprise d'entreprises.

Au vu du vieillissement de la pyramide des âges des chefs d'entreprises, il y a des opportunités dans le secteur industriel pour reprendre une activité. L'accompagnement des chefs d'entreprises dans cette démarche est très important. En témoigne le taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées qui passe de 57 % à 80 % lorsque les chefs d'entreprises sont accompagnés (86 % lorsqu'il s'agit spécifiquement des reprises). Continuer à développer les mesures d'accompagnement en faveur de la transmission-reprise et développer la logique de reconversion des cadres industriels pour se lancer dans ce type de projet est pour nous une priorité essentielle.

6. Le rapport que le groupe de travail nous présente aujourd'hui insiste sur les conséquences de ces mutations industrielles en termes d'emplois, de recomposition des compétences et bien-sûr de reconversion de la main d'œuvre. Ces questions nous paraissent prioritaires. Il semble nécessaire de disposer d'une véritable planification État-Région sur le problème de la qualification liée à la reconversion. Le passage de la main d'œuvre d'un secteur à un autre n'est plus aussi systématique que dans le passé. Les activités nouvelles exigent des qualifications plus importantes. C'est pourquoi il s'agit avant tout d'anticiper les besoins en main d'œuvre et en compétence pour avoir une vision approfondie et partagée des métiers de demain.

7. Ensuite, il est important de positionner intelligemment les entreprises sur les marchés, c'est-à-dire en adéquation avec leur taille. Car deux types d'industries coexistent : l'industrie tournée vers le local-régional et l'industrie plus tournée vers l'international. En effet, il faut une certaine « taille critique », une dimension pertinente pour pouvoir attaquer les marchés internationaux. Il s'agit également de positionner les PME régionales sur des niches pour développer l'innovation et la R&D, conditions de leur maintien et de leur développement sur les marchés.

De plus, les PME régionales étant en majorité des entreprises de sous-traitance, il est nécessaire de renforcer leur structure financière et leur capacité d'innovation pour se positionner et prendre de plus en plus de poids dans l'économie régionale.

8. Enfin, et ce sera notre dernière recommandation, il semble opportun et nécessaire d'amplifier l'effort pour résoudre les problèmes des fonds propres des entreprises régionales. Si la Haute-Normandie dispose d'un bon ratio PME / Grands établissements secondaires, elle est faiblement capitalisée. Principale cause : la présence très faible de sièges sociaux sur le sol haut-normands. C'est pourquoi il faut multiplier les efforts, et ce par une implication de tous les acteurs (élus, chefs d'entreprises...), pour attirer les entreprises et leur donner envie de rester en Haute-Normandie.

Découle de ce déficit de sièges sociaux un déficit de ressources financières et une faible capitalisation des entreprises industrielles haut-normandes. C'est pourquoi il est important de s'attaquer à ce problème et de développer l'ingénierie financière. Par là-même, il est plus qu'utile de continuer à développer le rôle de Normandie Capital Investissement (NCI) pour résoudre les problèmes de fonds propres des entreprises régionales.